AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Marie MoretCollectionMoret\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 41 (3) ItemMarie Moret à Auguste Fabre, 17 février 1888

# Marie Moret à Auguste Fabre, 17 février 1888

**Auteur**·e : Moret, Marie (1840-1908)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

## Informations sur le document source

CoteFG 41 (3)
Collation4 p. (414r, 415r, 416r, 417r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

## Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Auguste Fabre, 17 février 1888, consulté le 20/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45229

## **Présentation**

Auteur·e<u>Moret, Marie (1840-1908)</u>
Date de rédaction<u>17 février 1888</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
Destinataire<u>Fabre, Auguste (1839-1922)</u>
Lieu de destination7, rue de Montpellier, Nîmes (Gard)
Scripteur / Scriptrice<u>Inconnu</u>

# **Description**

RésuméMarie Moret explique à Fabre qu'elle n'a pas répondu à trois lettres d'Édouard de Boyve : celle du 10 janvier 1888 annonçant à Godin qu'il avait rompu ses relations avec Fougerousse ; celle du 16 janvier 1888 présentant ses condoléances à Godin à la suite du décès d'Émile Godin ; celle du 22 janvier 1888 à Marie Moret dans laquelle il évoque son désir de voir le Familistère et rencontrer son fondateur. Marie Moret demande à Fabre d'accompagner de Boyve au Familistère. Elle l'informe qu'elle a écrit à Anseele à son propos et à celui d'Édouard de Boyve et de L'Émancipation. Sur son rôle de gérante de la Société du

Familistère : elle lui signale qu'il lira dans *Le Devoir* qu'elle a délégué une partie de ses pouvoirs de gérante à messieurs André, Dequenne et Pernin ; Fabre et Neale ont les mêmes idées sur son rôle ; sa gérance ne peut être que transitoire ; elle est une gérante fictive ; elle pense que le pacte social et les prescriptions testamentaires constituent un lien suffisamment fort pour maintenir l'œuvre. Elle fait référence à une lettre de Fabre à Émilie Dallet évoquant les photographies de la famille Godin-Moret-Dallet : elle lui explique qu'elle cherche à faire tirer de nouvelles épreuves d'un portrait photographique de Godin exécuté il y a une douzaine d'années, meilleur que le portrait paru dans *Le gouvernement...* « qui ne m'a jamais plu » ; elle lui enverra ce portrait avec les portraits d'Émilie et Marie-Jeanne Dallet.

Support

- La copie porte les marques de la correction manuscrite effectuée par Marie Moret sur l'en-tête du papier à lettre de la lettre originale, auquel elle a ajouté « V[eu]ve ».
- La lettre n'est pas de la main de Marie Moret.

## Mots-clés

Amitié, Conflit, Familistère, Mort, Photographie, Santé, Socialisme, Visite au Familistère

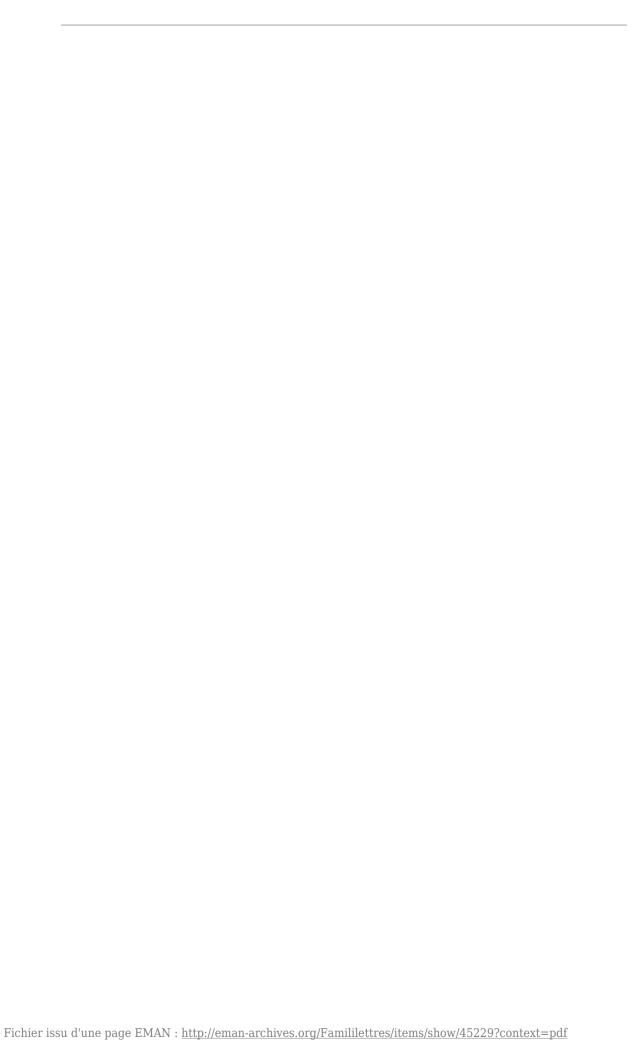
Personnes citées

- André, Eugène (1836-)
- Anseele, Edward (1856-1938)
- Boyve, Édouard de (1840-1923)
- Dallet, Émilie (1843-1920)
- Dallet, Marie-Jeanne (1872-1941)
- Deguenne, Charles (1867-1922)
- Fougerousse, Auguste (1838-1917)
- Godin, Émile (1840-1888)
- Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
- Neale, Edward Vansittart (1810-1892)
- Pernin, Antoine

#### Œuvres citées

- « Assemblée générale extraordinaire. Séance du 12 février 1888, à 2 h. de l'après-midi. Présidence de Madame Veuve Godin, Administratrice-Gérante », Le Devoir, t. 12, n°493, 26 février 1888, p. 113-115. [En ligne: <a href="http://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.12/122/100/860/0/0">http://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.12/122/100/860/0/0</a>, consulté le 28 septembre 2022]
- Godin (Jean-Baptiste André), Le gouvernement : ce qu'il a été, ce qu'il doit être, et le vrai socialisme en action, Paris, Guillaumin, A. Ghio, 1883.
- <u>L'Émancipation</u>: journal d'économie politique et sociale, organe des associations ouvrières et du Centre régional coopératif du Midi, Nîmes, 1886-1932.

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 24/02/2023 Dernière modification le 06/12/2023



Office

Juise Samilistère

Dear great Friend,

Communiquez à Ma de Boyre, ce que vous jugarez à propos dans cette lettre, car je suis tellement en returd dans la mise à courant de mes correspon. dance que je ne Said pour ou commencer pour aller au plus prestant. Croid de des lettres sont resties à répondre, à cet excellent Mo. de Boyve. D'abord, celle du To janvier où il informait mon mari de la respture de des rapports avec M. Buderouble, ce qui ne nous a aucumement Jurpris; puis celle du 16 nous apportunt l'expression de sa sympathie à l'occasion de la morg d'Emile; enfin, celle du 22 du même mois, à moi adreddee, belat! et me parlant du ditir qu'il avait en de voir à la foil et le Tamilistère et son Tondateur et moi dont vous lui avez dis du bien. Dear great Riend! Ha lien fait de me parler de vous dans cette lettre. Juand vous verici Ne laissez pas venir ici M. de Boyre sant vous. H venux bien mieux les chodes, si vous êtes là pour les lui montrer - Car il me semble que je n'où plus ? ams, la meilleure part de moi s'en est allée loin de moi et nul id ne peut remplacer celui que nous avons perous.

415 lous, vous ferez revivre le chant de socialisme profond qui tombait des lèvres de mon mari. Cher grand Tatre, je viens d'écrire à Monseele, je vous envoie a foint la copie d'une de des lettres, wes verrez comme vous êtres faits vous et lui pour vous comprendre. Je lui ai parle de vous. de M. de Borgoe et de l'Emancipation - un mos Seulement, nosturellement. fai à la fois tant de choses qui m'ont ou brisé le cour ou rompu l'espris depuis un mois, que je ne sais où donner de la tête pour remettre tout a flot. Le Devoir vous tient au couvant des faits principaux de notre vie ici. Celui de cette demaine va vous indiquer que f'ai délégué partie de mes fouvoirs de Secunt à M.M. André, Dequenne et Gernin. Impossible Ventrer ici dans les détails explicatifs de la mesure et de la nécessité urgente de la présente organisation. Esendant je vous vivai ceci: Vous vous ètes rencontré avec Me Male pour m'exprimer Les memes idées concernant mon rôle ? taministrateur Gerang. Bien entende , je feroi tout le possible pour soutenir ce rôle selon mes forces; mais, à vous comme à M. Neale, je dis: Je suis conveineur que mon passage à ce poste ne peut être que transitoire. Il faut à la tête de l'associa. tion un Gerant actif, agissant dans la pléniture

des capacités industrielles et autres, et endossant une responsabilité correspondante. Moi, je ne suis qu'un sérant fictif, et cette situation, selon moi. ne peut de prolonger longtemps. Je me considère vonc comme appelée là providentiellement et uniquement pour opérer la transition obligée entre la sérance du Fordateu de l'œuvre et celle de des successeurs -Je mois que notre pacte social d'un côté et les prescriptions testamentaires de mon moris de l'autre constituent des liens cessez puissants pour mointenir l'œuvre dans la voie d'un - socialisme correspondant fuste à ce que le milieu peut porter. L'essentiel, c'est de Soutenir la prospérité industrielle et commerciale et, pour cela, il faut à mon sens, je le répête, un Seiant à la fois actif et respondable. Or, moi Statutairement je suis responsable, mais c'est a d'autres qu'il faut que se délégue les fonction actives. Il y a la une situation trop anormal pour pouvoir être d'une longue durée. - Donnez nous bientot de vos chères nouvelle Toi, les choses reprennent peu à peu leurs cours. Mes deux chéries se portent bien et vous envoients leurs vives amities. Elles aspirent comme moi an four on nous would verrond. - Dans votre lettre du 31 fanvier adréssée

nous quatre: mon mari, Emilie, Jeanne et moi:

à Gmilie, vous dites n'avoir pas nos photographis

Cenos v la entend il les photographies de

417 En ce qui concerne celle de mon mari, je fais faire en ce moment un cliché d'après une photogra. phie retrouvée dans des papiers, et qui le montre en pleine force de l'age, tel qu'il était il y a une dougaine d'annéel. Le le cliché me convient, comme Je l'espère, je le ferai tour en photogranure, afin d'orner le volume que j'ai à publier au nom de mon hien gime dispanse - Con le portrait place dans le Touvernement ne m'a famais plu. En même temps que je vous envevere un exemplaire de ce nouveau cliché en voie d'exécution Je vous envencei la photographie d'Émilie et celle de Jeanne-Juant à la mienne vous l'avez dites moi si je me trompe? to vous de tout cours. Marie Gadin